Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques

****

Section du Finistère

SAVOIR SAISIR LE 15 JUIN

ÉDITORIAL DE JEAN-CLAUDE MAILLY

Jouant sur la communication en distillant progressivement les annonces, le gouvernement a fini par admettre, deux jours avant la journée de mobilisation de plusieurs organisations syndicales, qu'il allait reculer le droit au départ en retraite au-delà de 60 ans.

Il explique dans le même temps que ce sera progressif et que quelqu'un ayant 59 ans et pouvant partir à 60 ans n'aura que 3 mois de plus à faire. Une broutille en quelque sorte.

Mais, dans la même logique, quelqu'un qui a 56 ans et qui espérait pouvoir partir dans quatre ans devra travailler un an de plus. Un an ce n'est pas rien, surtout quand on compte les jours compte tenu notamment de la dégradation des conditions de travail, dans le privé comme dans le public. Une personne qui a 52 ans devrait quant à elle s'attendre à travailler deux ans de plus, à raison d'un trimestre supplémentaire par an de recul à compter de 2011.

Quant aux jeunes générations, celles qui d'ores et déjà savent qu'elles devront travailler au-delà de 60 ans, rien ne leur est garanti.

En effet, ce que prévoit le gouvernement n'assure aucun équilibre financier et, dès lors, tout est possible en termes de dégradation sociale: 65, 66, 67... 70 ans.

En quelque sorte, cela revient à dire: travaillez jusqu'à en mourir, on s'occupe du reste. Rappelons qu'a contrario, ce que propose Force Ouvrière en termes de financement assure un équilibre financier rapide des retraites. On est effectivement sur deux logiques opposées.

Pour le gouvernement, l'équilibre financier doit être trouvé en remettant en cause les droits sociaux. Pour nous, les droits sociaux doivent être protégés en prenant les décisions de financement nécessaires. D'un côté le gouvernement s'entête dans la logique du capitalisme libéral et financier à l'origine de la crise. D'un autre, nous proposons un changement de modèle qui vaut non seulement pour les retraites, mais également pour tous les autres dossiers.

Dans ces conditions, seul un rapport de forces efficace peut contraindre le gouvernement à renoncer. C'est dans cet esprit que nous avons lancé une journée de grève interprofessionnelle et de manifestation à Paris: pour montrer notre détermination. Nous assumons clairement nos responsabilités. Cet appel n'est pas fermé. D'autres organisations, «nos amis» d'autres organisations, sont libres de s'y joindre, le tout est de savoir si l'on veut se donner les moyens et si l'on veut donner aux salariés les moyens de contraindre le gouvernement à renoncer à ses contre-réformes.

Nous savons tous – ce n'est pas la peine de faire semblant – que les manifestations ricochets, sans les étudiants et les lycéens, ne sont pas efficaces. D'ores et déjà, certains syndicats ont décidé de nous rejoindre, comme le SNETAA, syndicat de professeurs de lycées professionnels. De son côté, la CFTC a considéré qu'après le 27 mai, il fallait savoir saisir le 15 juin.

En tout cas, pour ce qui la concerne, Force Ouvrière prépare la réussite de cette journée. Le dossier retraite durera jusqu'à l'automne. Mais il faut dès le 15 juin démontrer notre détermination, en appelant à une journée de grève interprofessionnelle et en manifestant à Paris. Dire ce qu'il faut faire et faire ce que l'on dit, cela s'appelle tout simplement assumer ses responsabilités.

Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques du Finistère : Cité Administrative - local 428, 4ème étage,
3 Square Marc Sangnier, 29283 BREST Cedex
Tel : 02.98.80.59.12 - Site : http://www.bercy.cp/syndicats/029/fo - mail : fo.029@dgfip.finances.gouv.fr